

106/305

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE  
DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

Procès-Verbal de la réunion du 28 Septembre 1955

Etaient présents :

Maître ROMBAUT, Adjoint Délégué aux Beaux Arts,  
M. BORREWATER, Melle DUBUISSON, M. M. DOBBELAERE, FAVIER, MAUROIS,  
MOLLET, THIBAUT, TRENTESAUX.  
M. BOSIER, Secrétaire de l'Ecole.

Excusés : M. le Recteur SOURIAU  
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole

La séance est ouverte à 15 h.30 sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint Délégué aux Beaux Arts.

En l'absence de M. DESRUMAUX, M. BOSIER exprime les sentiments des Membres de la Commission envers leur nouveau Président.

Maître ROMBAUT, se disant heureux de prendre ses fonctions, s'efforcera d'obtenir les décisions qu'appellent en ce moment de graves problèmes.

Il exprime les condoléances de l'Administration Municipale à l'occasion du décès de M. CLETY, Professeur de Peinture.

Il félicite M. MAUROIS, promu Chevalier de la Légion d'Honneur et propose qu'une lettre soit envoyée à M. le Recteur SOURIAU pour le féliciter pour sa nomination à de hautes fonctions à Paris et le remercier de sa collaboration aux travaux de la Commission.

Il donne la parole à M. BOSIER, pour la lecture du procès-verbal de la réunion du 27 Avril 1955. Celui-ci étant adopté sans observation, la Commission passa à l'ordre du jour.

I<sup>o</sup>)- Paiement des Prix et Bourses de 1954-1955

M. BOSIER donne lecture d'une note du Receveur Municipal et de la correspondance échangée au sujet du refus de paiement des bourses et du Grand Prix de la Ville de Lille.

La Commission confirme la proposition faite lors de sa réunion du 2 Mars 1955 et précise que son désir était bien de faire organiser le concours dans la section d'Architecture.

Pour éviter toute nouvelle difficulté dans l'avenir, elle propose de modifier le règlement de la façon suivante :

Article 3.- En principe, le Prix sera accordé alternativement dans chacune des grandes sections de l'Ecole. Toutefois, après avis du

...../.....

Conseil des Professeurs et sur proposition du Directeur, la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole pourra, dans l'intérêt général, désigner la section dans laquelle le prix sera attribué.

Article 6. - Un sixième du crédit alloué servira à couvrir une partie des frais de concours supportés par les candidats.

Le reste de l'article 6 est supprimé.

Les autres articles restant sans changement.

Ces deux propositions seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

La Commission souhaite que le paiement des bourses 1955 puisse être effectué au plus tôt. Tout retard mettant en cause le prestige de l'Ecole, le Directeur a fait demander que désormais la remise des mandats soit faite directement aux élèves par le service des Finances ou la recette Municipale.

La Commission est informée de la ratification par le Conseil Municipal de la nomination de M. Pierre OLIVIER, bénéficiaire pour l'exercice 1954 de la  $\frac{1}{2}$  bourse à la Casa Vélasquez et des démarches entreprises par les services de la 4ème Division près de l'Institut de France et de la Casa.

A ce propos, il est signalé que le prix Wicar n'a pu être attribué cette année, faute de renseignements sur la situation de la Fondation.

M. FAVIER a appris que l'appartement autrefois réservé au pensionnaire lillois et qui, depuis la guerre, était occupé par un artiste italien, va se trouver vacant. Toutefois, le locataire sortant cherche à y introduire un successeur.

Il serait fâcheux que la Ville soit à nouveau privée de la jouissance de ce local et il serait nécessaire de demander d'urgence des renseignements à l'administration des établissements français de Rome en insistant pour que l'appartement ne soit occupé qu'à titre temporaire.

M. BOSIER signale que par suite du retard apporté au vote du budget, les dépenses afférentes à l'Exposition du Bi-centenaire ont été imputées sur le crédit de l'Ecole, privant celle-ci de ressources.

M. MAUROIS signale que certains travaux effectués au Musée à l'occasion de l'Exposition du Bi-centenaire ont été imputées sur ses crédits.

Un rapport justifiant le reversement de ces sommes devra être soumis au Conseil Municipal par le service des Finances.

Les difficultés rencontrées pour l'achat des livres d'art sont à nouveau signalées. Il serait nécessaire de retrouver plus de liberté dans le choix des fournisseurs.

Les complications administratives pèsent très lourdement sur le secrétariat.  
.../.....

Tandis que la réforme de l'Enseignement, la préparation au Certificat d'aptitude à la formation artistique supérieure et aux diplômes nationaux exigent un renforcement de la discipline, un contrôle plus étroit des études et une meilleure organisation, le rétablissement de la semaine de 40 heures ferait perdre 4 heures de secrétariat, 12 heures de surveillance et 12 heures de nettoyage.

Or, le Directeur est déjà très mal et très insuffisamment secondé. Le secrétaire ne percevant plus depuis plus de 2 ans les heures supplémentaires qui lui sont dues pour le travail qu'il fournit au secrétariat de l'Ecole Régionale d'Architecture, il n'est pas possible de lui demander de rester au bureau en dehors des heures normales de service.

Le Directeur surchargé de besoins secondaires demande que l'on recherche les moyens de le seconder efficacement.

S'il est impossible de payer les heures supplémentaires de secrétariat, il propose que soit attribué à l'agent qui depuis 13 ans en assume la fonction, le traitement d'un secrétaire d'Ecole d'Art.

Si la semaine de 40 heures est rétablie, il sera nécessaire d'accorder aux surveillants le paiement des heures supplémentaires qu'ils seront tenus de faire.

## II.- Bâtiment

M. l'Adjoint aux Travaux a fait connaître l'impossibilité de faire quelques aménagements modestes.

Depuis plusieurs années, toutes les demandes étant repoussées de la même manière, il serait nécessaire d'attirer l'attention sur la vétusté du bâtiment et sur les conséquences d'un manque d'entretien prolongé.

Aucun programme n'ayant pu être établi jusqu'à présent en accord avec l'Administration Municipale, il faut craindre qu'elle ne soit pas à même de répondre au questionnaire du Préfet au sujet du plan quinquennal d'équipement des Ecoles d'Art pour l'exercice 1955? Le Conseil Municipal devant se prononcer sur une participation de la Ville à 50 % des dépenses.

Une demande a été faite pour informer la Commission du Plan de la nécessité de construire une nouvelle Ecole.

La Commission souhaite que l'Administration Municipale établisse un programme et le fasse connaître. Elle suggère que les ateliers municipaux soient consultés en vue de la fabrication de certaines pièces de mobilier scolaire devenues indispensables.

## III.- Nomination des Professeurs.

Le décès de M. CLETY, les démissions de M. et Mme MOINET et de M. DUHAUTOIS rendent vacants plusieurs postes de Professeurs.

.../....

Un projet est adopté pour assurer la rentrée avec les Professeurs actuellement en fonctions.

Un projet de réorganisation de l'enseignement est accepté sous réserve que la nature des enseignements professés dans les cours à pourvoir soit précisé par l'Inspecteur Général.

Des projets d'arrêtés de mise au concours sont étudiés. Il est admis que les frais de déplacement et de séjour pourraient être accordés aux Membres du Jury ne résidant pas à Lille.

En ce qui concerne les Cours de Mathématiques Elémentaires, deux solutions s'offraient à la Commission :

1<sup>o</sup>) - choisir un professeur parmi les ingénieurs des services municipaux candidats à ce poste,

2<sup>o</sup>) - organiser un concours.

Optant pour la première solution, la Commission étudié les titres des candidats et classe :

1er, Monsieur MORIN  
2<sup>ème</sup>, Monsieur BRUNET

sous réserve d'approbation par le Chef de service des intéressés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.40.

L'Adjoint délégué  
aux Beaux Arts,  
Président de la Commission,  
Signé : G.ROMBAUT

Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux Arts,  
Signé : DESRUMAUX

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE  
DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

AD6/335



Procès-verbal de la réunion du 25 Avril 1956

Etaient présents :

Maître ROMBAUT, Adjoint Délégué aux Beaux Arts,  
M.M. BORRWATER, DOBBELAERE, FAVIER, MOLLET,  
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole,  
M. BOSIER, Secrétaire de l'Ecole.

Excusés : M. le Recteur DEBEYRE, Melle DUBUISSON, M.M. MAUROIS, THIBAUT  
et TRENTESAUX.

La séance est ouverte à 15 h 30 sous la Présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint Délégué aux Beaux Arts.

Le Directeur informe la Commission du décès de M. Emile GAVELLE, Directeur honoraire de l'Ecole des Beaux Arts, survenu à Pau, le 9 Avril et retrace la carrière du défunt.

Le Président charge le Directeur de présenter à la famille, les condoléances de l'Administration Municipale et celles de la Commission

Un témoignage de sympathie et des vœux de rétablissement seront envoyés à Melle DUBUISSON, victime d'un accident.

Après lecture du procès-verbal de la séance du 28 Septembre 1955, adopté sans observation, le Président rend compte des démarches entreprises pour le règlement de la situation du secrétaire et la construction de l'Ecole.

Le Directeur signale que les nouveaux professeurs ont pris possession de leur poste le 1er Février et que Monsieur Claude-Roger MARX a inspecté l'Ecole le 14 Mars 1956.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE

Après avis du Conseil des Professeurs et sur proposition du Directeur, la Commission décide d'attribuer le Grand Prix de la Ville de Lille dans la Section de Peinture.

Le concours aura lieu du 26 Mai au 26 Juin 1956.

...../.....

GASA VELASQUEZ

Le Directeur donne lecture des lettres reçues du pensionnaire, M. Pierre OLIVIER qui rend compte de ses travaux et sollicite le renouvellement de la bourse. Aucune candidature nouvelle n'étant présentée, la Commission donne un avis favorable à cette demande. Elle souhaite que le pensionnaire soit informé de son désir de voir à la fin du premier séjour, les travaux exécutés en Espagne.

PRIX VICAR

La situation financière de 1955 présentée le 29 Février 1956 par les Etablissements Français de Rome, ne permet pas à la Société des Sciences de désigner un pensionnaire.

Cette situation ne comportant pas les résultats de l'exercice 1954, le Président demandera au Service du Contentieux d'écrire à nouveau pour obtenir des précisions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

L'Adjoint Délégué aux Beaux Arts,  
Président de la Commission,

Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux Arts,  
Signé : P.DESRUM UX

G. ROMBAUT

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE  
DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

106/385

Procès-verbal de la réunion du 13 Février 1957

Etaient présents :

Maître ROMBAUT, Adjoint délégué aux Beau-Arts

Mlle DUBUISSON

M.M. BORREWATER, DOBBELAERE, FAVIER, MAUROIS, THIBAUT

M. DESRUMAUX, Directeur et M. BOSIER, Secrétaire de l'Ecole

Excusés : M. le Recteur DEBEYRE, M.M. MOLLET ET TRENTESAUX



La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la Présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion du 25 Avril 1956, qui est adopté sans observation.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE

La Commission propose de fixer à 50.000 francs, le montant du Grand Prix de la Ville de Lille et de l'attribuer en 1957 dans le cours d'Arts décoratifs.

PRIX DOUTRELON DE TRY

Le Directeur donne lecture des propositions établies par le Conseil des Professeurs pour une modification du règlement de la Fondation Doutrelon de Try.

Le Président pense qu'il ne faut pas espérer une révalorisation de la Fondation. Il estime que dans les conditions actuelles, le montant du prix ne justifie pas les modifications proposées.

Il lui paraît possible de respecter la volonté du donateur en appliquant un règlement dont certaines clauses inapplicables dans la nouvelle organisation de l'enseignement tombent d'elles-mêmes.

M. THIBAUT, Président de l'Association des Anciens Elèves représentant le donateur, s'étant rangé à cet avis, il est admis que le Conseil des Professeurs présentera les meilleurs élèves dans une spécialité choisie et le Jury jugera les candidats d'après les carnets et les dossiers scolaires.

Le procès-verbal du concours sera rédigé conformément aux exigences du règlement.

Dans ces conditions, le Prix pourrait être attribué pour l'année 1956-1957 dans le cours d'architecture.

CASA VELASQUEZ

Un crédit de 240.000 francs pour l'année scolaire 1957-1958 permettant l'envoi d'un pensionnaire lillois à la Casa Vélazquez la Commission propose de faire publier un avis dans la presse afin de rechercher un candidat lillois.

Le Président exprime le désir d'envoyer à Madrid, un pensionnaire de valeur. Il demande à la Commission de se montrer sévère dans son choix. Il invite le Directeur à établir en accord avec les services de la 4ème Division, la liste des pièces et documents à demander aux intéressés.

PRIX WICAR.

Aucun renseignement nouveau n'étant parvenu depuis un an, le Président propose de demander au service du Contentieux de reprendre la correspondance avec les Etablissements Français de Rome afin de connaître la situation financière de la Fondation.

...../

Le Directeur signale que M. MENIL, Grand Prix de Rome d'Architecture actuellement à la Villa Médicis, a proposé de faire sur place, les démarches qui paraîtraient efficaces.

#### CHANGEMENT DU JOUR DE CONGE

La désertion des cours le Samedi, compromet la bonne organisation de l'enseignement et les sanctions prises contre les abstentionnistes sont absolument inefficaces, les parents intervenant pour excuser les élèves.

Il semble impossible de lutter contre l'habitude acquise de chomer le samedi.

Par contre l'Ecole pourrait être ouverte le lundi avec beaucoup d'avantages et relativement peu d'inconvénients.

Seul le cours de construction qui ne nécessite pas de surveillance particulière serait maintenu le samedi après-midi, car il reçoit des élèves occupés pendant la semaine.

Ce cours serait ouvert en même temps que l'atelier de l'Ecole Régionale d'Architecture qui fonctionne tous les jours.

D'autre part, les aménagements actuellement à l'étude pour la semaine de 40 heures vont priver l'Ecole de 12 heures de surveillance. Il serait souhaitable que les congés du personnel accordés de préférence le samedi après-midi, n'entraient pas la surveillance des cours.

Enfin, la situation du secrétaire ne paraissant pas devoir se régulariser facilement, il devient maintenant indispensable de limiter au strict minimum, le travail supplémentaire exigé de lui sans rétribution le lundi après-midi.

Sous réserve de l'approbation de cette proposition, le nouvel horaire des élèves serait applicable après les congés du Mardi gras.

#### SANCTIONS DISCIPLINAIRES

La Commission prend connaissance des décisions prises par le Conseil de Discipline le 23 Janvier 1957.

Pour insuffisance de travail et propos désobligeants tenus sur l'Ecole et les Professeurs, un élève a été exclus des cours pour huit jours.

Considérant que cet élève :

- 1<sup>o</sup>/ n'a fait aucune excuse ni manifesté aucun regret
- 2<sup>o</sup>/ a cherché à se soustraire aux obligations qui lui avaient été imposées et qu'à deux reprises il n'a pas fourni les travaux qui lui étaient demandés,
- 3<sup>o</sup>/ qu'il a renoncé à suivre les cours réguliers et demandé à ne fréquenter l'Ecole qu'en cours du soir,

la Commission décide de l'exclure définitivement de l'Ecole et de le rayer des contrôles.

Considérant enfin que des actes d'indiscipline collective pourraient se renouveler à la faveur d'incidents tels par exemple que grève des étudiants, la Commission autorise le Directeur à prendre les mesures les plus efficaces pour assurer la liberté des études.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

L'Adjoint Délégué aux Beaux-Arts  
Président de la Commission

Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux-Arts  
signé : DESRUMAUX

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE  
DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS

106/305

Procès-verbal de la réunion du 5 Juin 1957.

Etaient présents :

Maître ROMBAUT, Adjoint délégué aux Beaux Arts  
Mlle DUBUISSON  
M.M. BORREWATER, FAVIER, MOLLET, THIBAUT, TRENTESAUX  
M. DESRUMAUX, Directeur et M. BOSIER, Secrétaire de l'Ecole.



Excusés :

M. le Recteur DEBEYRE, M.M. DOBBELAERE et MAUROIS.

La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la Présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint délégué aux Beaux-Arts.

Après lecture le procès-verbal de la réunion du 13 Février 1957 est adopté sans observation.

PROFESSEUR DE METRE.

A la suite de la démission de M. DEROO, le cours de métré a été suspendu le 22 Février 1957.

Pour limiter la durée de cette interruption, un concours a été immédiatement ouvert parmi les membres de la Chambre Syndicale des métroeurs-experts. Les candidatures ont été approuvées par la Société de la Série de Prix du Bâtiment du Nord qui subventionne deux heures hebdomadaires de cours de métré et soumises à Monsieur le Maire de Lille.

Ont été proposés : M.M. LANNOY et MOSER.

M. LANNOY a été nommé à titre provisoire et les cours ont été ouverts le 2 Mai.

Par suite de l'interruption des cours pendant plus de deux mois, il ne sera pas possible d'attribuer, en fin d'année, les certificats d'études de métré.

Les examens seront reportés en Décembre 1957.

BOURSE POUR LA CASA VELASQUEZ.

L'actuel boursier M. Pierre OLIVIER est encore en Espagne, il a fait savoir le 12 Mai qu'il soumettrait ses travaux à la Commission dès son retour.

Un communiqué publié dans la presse a fait connaître les conditions d'attribution de la bourse 1957-1958.

Deux candidatures ont été déposées à la Mairie :

- 1<sup>o</sup>) M. Adolphe DERONNE né à Lille le 15 Janvier 1930, élève de l'Ecole de 1949 à 1954.
- 2<sup>o</sup>) M. Yves JOUANNAUD, né à La Madeleine, le 14 Juin 1924, élève de 1941 à 1942 puis du 1er Octobre 1944 au 1er Avril 1945.

Les titres et références présentés par les candidats ne permettant pas l'attribution de la bourse, la Commission propose le report du crédit de 240.000 francs à l'année prochaine.

Ceci permettrait l'attribution d'une bourse complète de 480.000 francs.

### DISTRIBUTION DES PRIX

Le Directeur propose de faire la Distribution des Prix dans l'Amphithéâtre de l'Ecole, le samedi 6 juillet à II heures.

L'état d'entretien du vieux bâtiment ne permettant pas une distribution solennelle et une exposition publique, la distribution se fera dans l'intimité et puisque l'exposition circulante du C.A.F.A.S. 1957 doit passer à Lille à cette date, elle sera présentée dans les ateliers.

Les parents des élèves seront admis à la visiter le samedi 6 juillet de 14 heures à 17 heures.

Le Directeur donne les premiers résultats des examens du C.A.F.A.S. : 2I présentés 17 admissibles et de l'examen d'admission à l'Ecole Régionale d'Architecture 2I présentés 18 admissibles.

En raison de ces succès, il demande la possibilité de disposer sur le crédit de l'Ecole d'une somme de 90.000 francs à répartir entre les lauréats.

Il a pu obtenir déjà un relèvement de la subvention de l'Association des Anciens Elèves et dispose de quelques ouvrages offerts par des donateurs anonymes.

La Commission désigne ensuite les membres des jurys de concours de fin d'année.

### QUESTIONS DIVERSES

Le changement de jour de congé semble avoir apporté une solution efficace, les élèves assistent très régulièrement aux cours du lundi.

Les aménagements apportés à la suite de l'application de la semaine de 40 heures ont amené une réduction de la surveillance des cours, Cette réduction est sensible en période d'examen. Des dispositions sont prises pour permettre une récupération des heures supplémentaires pendant les vacances, mais ces dispositions priveront l'Ecole de personnel au moment où des travaux doivent être faits dans l'Etablissement.

Le problème le plus important reste toujours celui du secrétariat.

Monsieur l'Adjoint désire l'étudier en même temps que toutes les questions qui se posent pour l'Ecole Régionale d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

L'Adjoint délégué aux Beaux-Arts  
Président de la Commission,

G. ROMBAUT

Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux-Arts,

P.P. DESRUMAUX

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE  
DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

Procès verbal de la réunion du 14 Janvier 1958



Les membres de la Commission d'Administration et de surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts se sont réunis, à l'Ecole, le Mardi 14 Janvier 1958.

Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire,  
Melle DUBUISSON,  
M.M. BORREWATER, MAUROIS, THIBAULT,  
M.M. DESRUMAUX, Directeur et DE BAERE,  
secrétaire de l'Ecole.

Excusés : M. le Recteur DEBEYRE,  
M.M. FAVIER, MOLLET, TRENTESAUX.

Absent : M. DOBBELAERE.

La séance est ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Le procès verbal de la réunion du 5 Juin 1957 est adopté sans observation.

M. DESRUMAUX informe la commission des décisions prises par l'Administration Municipale en ce qui concerne le secrétariat de l'école et la Direction de l'Ecole Régionale d'Architecture, ainsi que la charge de l'enseignement de la théorie de l'architecture, confiée à M.M. CLEMENT et LYS.

La commission rend hommage à M. FAVIER pour l'activité qu'il n'a cessé de donner pour le plus grand profit de l'Ecole Régionale d'Architecture et émet le voeu de le voir nommé Directeur Honoraire de cet établissement.

ECOLE REGIONALE D'ARCHITECTURE.- Nouveaux règlements.

M. DESRUMAUX donne connaissance des nouveaux règlements appliqués aux écoles régionales d'architecture. Il indique les mesures prises pour la meilleure préparation des étudiants mais il souligne qu'il manque encore une heure hebdomadaire de géométrie descriptive et propose de prendre cette heure supplémentaire de cours dans le cadre de l'Ecole des Beaux-Arts qui dispose encore d'un certain nombre d'heures.

La commission prend acte des décisions prises antérieurement et donne un avis très favorable à la proposition d'attribuer une heure supplémentaire à M. SIZAIRE.

...../

ECOLE DES BEAUX-ARTS

## a) Résultats des examens du Certificat d'Aptitude à une Formation Artistique Supérieure (C.A.F.A.S.):

22 élèves ont été inscrits à ces examens  
 21 élèves se sont présentés  
 17 élèves ont été déclarés admissibles  
 9 élèves ont été reçus dont un avec mention BIEN

## b) Résultats des Concours du 1er trimestre:

1°/ Concours Bulgomme : Il y eut 15 concurrents  
 1er prix 10.000.- francs.

2°/ Concours d'Affiche : Organisé par l'Enseignement Technique pour l'exposition du Travail 1958, entre les élèves des écoles du département.

78 concurrents se sont présentés.

L'Ecole des Beaux-Arts de Lille en avait envoyé 15.

Elle obtint les 1er et 2ème prix ( M.M. Robert DELIGNY et Gilbert DELPLANQUE de l'Atelier de M. ROUSSEILLE) et le 4ème prix (Melle Martine PIAT de l'Atelier de M. DEBATTE)

PREPARATION AUX DIPLOMES NATIONAUX DES BEAUX-ARTS.-

L'école compte des candidats pour les diplômes de Peinture, de Décoration Plane et de Publicité. Si elle possède, en grande partie, le cadre nécessaire à la préparation en Peinture et en Décoration, il lui manque cependant la possibilité d'adapter son enseignement à la diversité des matières, notamment en Technologie, Publicité et Histoire de l'Art.

M. TRIGAN a été chargé d'inclure dans son enseignement, sans modification d'horaire, la préparation de la technologie.

M. CATHERINEAU a été chargé d'assurer trois heures supplémentaires de cours pour la Théorie et la Technique de la Publicité.

En ce qui concerne l'Histoire de l'Art, des modifications ont été apportées dans les cours de M.M. GAILLARD. M. DOUAL fera une heure supplémentaire et une Heure hebdomadaire a été confiée à M. CORBE.

La commission fait siennes les dispositions ci-dessus et émet un avis favorable à la nomination de M. CORBE.

CASA VELAQUEZ.-

M. Pierre OLIVIER, boursier en 1955-1956 puis, en 1956-1957, est rentré de son séjour en Espagne. M. DESRUMAUX rapporte sur ce séjour et signale que M. OLIVIER souhaite, pour remplir ses obligations vis à vis de la Ville, exposer ses travaux.

M. MAUROIS, Conservateur du Musée, peut disposer d'une galerie, au Palais des Beaux-Arts, du 22 Mars au 13 Avril 1958.

La commission remercie M. MAUROIS de son aimable proposition,

/.....

(3)

et donne un avis favorable à la demande du boursier sous réserve, toutefois, qu'un jury, composé de professeurs et de membres de la Commission, estime que les travaux à présenter méritent cette faveur.

M. OLIVIER a fait aussi savoir que la CASA VELAQUEZ est appelée à se réinstaller, dans un avenir prochain, dans les bâtiments reconstruits et il se pourrait que les avantages actuellement accordés ne puissent être aussi facilement maintenus.

Une lettre a été adressée, en Décembre, au Directeur de la CASA pour lui demander les règlements qui permettraient d'envoyer un nouveau pensionnaire. Aucune réponse n'est parvenue à ce jour. Maître ROMBAUT se propose d'écrire à nouveau et invite M. DESRUMAUX à le tenir informé vers la fin du mois de Janvier.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE LILLE.

Comme les années précédentes, la Commission propose de fixer ce prix à 50.000francs. Il sera attribué, en fin de la présente scolarité, à la Section d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

L'Adjoint au Maire  
Délégué aux Beaux-Arts  
Président de la Commission

G. ROMBAUT

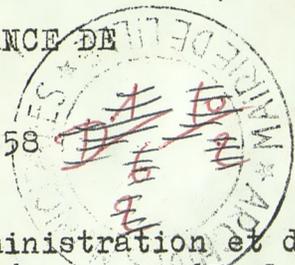
Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux-Arts

P.P. DESRUMAUX

126/335

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE  
L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-  
Procès verbal de la réunion du 14 Mai 1958  
-----



Les membres de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts se sont réunis, à l'Ecole, le Mercredi 14 Mai 1958.

Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire,  
Melle DUBUISSON;  
M.M. BORREWATER, FAVIER, TRENTESAUX  
M.M. DESRUMAUX, Directeur et DE BAERE  
secrétaire de l'Ecole.

Excusés : M. le Recteur Guy DEBEYRE,  
M.M. DOBBELAERE, MAUROIS et MOLLET.

La séance est ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Le procès verbal de la réunion du 14 Janvier est adopté sans observation.

Création de Cours.-

Me ROMBAUT informe la Commission de l'Approbation, par l'Administration Municipale, des nominations de M. CORBE, Professeur d'Histoire de l'Art et de l'attribution d'une heure de cours d'Histoire des civilisations à M. DOUAL.

En ce qui concerne la Géométrie Descriptive, l'Administration a accordé à M. SIZAIRE, 35 heures de cours par an, dans le cadre de l'Ecole Régionale d'Architecture, au lieu d'une heure - année dans le cadre de l'Ecole des Beaux-Arts, comme la Commission l'avait proposé. De ce fait M. SIZAIRE ne perçoit que 35/40 du traitement.

En raison des difficultés de recrutement des Professeurs de sciences, il faut craindre que ces professeurs réservent leurs heures disponibles aux Etablissements d'Enseignement qui les emploieront à temps complet, soit 40 heures par an.

Décès de M. GARNACHE.-

M. GARNACHE est décédé le 22 Mars, après une maladie au cours de laquelle il avait été remplacé provisoirement :

...../

- 1<sup>o</sup>/ à l'Ecole des Beaux-Arts, pour la Construction, par M. LECROART, Architecte D.P.L.G. déjà professeur de Construction de 2<sup>ème</sup> Classe à l'Ecole Régionale d'Architecture.
- 2<sup>o</sup>/ à l'Ecole Régionale d'Architecture, pour la Stabilité et la Résistance des Matériaux d'une part, par M. BERGEAUD, Ingénieur I.D.N. Spécialité Béton armé.  
pour les Matériaux et Eléments de Construction d'autre part, par M. DESROUSSEAUX, professeur de Construction de 1<sup>ère</sup> Classe à l'Ecole Régionale d'Architecture, professeur à l'I.C.A.M., à l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles, à l'Institut Supérieur d'Electronique et à l'Institut Catholique de Paris.

Les postes étant devenus vacants par suite du décès du titulaire, la Commission propose de rendre définitives les nominations des professeurs qui enseignaient déjà dans l'une ou l'autre des deux écoles et d'attendre l'achèvement de l'année de stage pour demander la nomination définitive de M. BERGEAUD au cours de Stabilité et Résistance des Matériaux.

#### Ecole Régionale d'Architecture.-

A la suite de la proposition de la Commission, M. FAVIER a été nommé Directeur Honoraire de l'Ecole Régionale d'Architecture.

La Direction Générale des Arts et des Lettres et l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts n'ont pas répondu aux lettres qui leur avaient été envoyées en vue d'assurer la représentation de l'Ecole Régionale d'Architecture aux Jurys de Paris; mais M. LYS a été convoqué pour la première fois le 15 avril 1958 et il le sera encore trois ou quatre fois avant la fin de l'année scolaire. Il semble qu'il sera nécessaire d'intervenir à nouveau pour connaître les intentions du Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts sur la désignation de M. CLEMENT, pour l'année scolaire 1958-1959.

#### Distribution des Prix.-

Les résultats des concours et examens passés à Paris ne seront pas connus avant le 12 Juillet 1958. Il sera donc impossible de faire un palmarès complet avant le 20 Juillet. A cette date les élèves seront partis en vacances. Une distribution de prix faite quinze jours plus tôt perdra de sa signification. D'autres écoles ont supprimé cette cérémonie qui s'accorde mal avec l'évolution de l'enseignement.

/.....

( 3 )

D'autre part, l'Ecole n'a pas les locaux pour organiser une exposition des travaux des élèves et d'y réunir les parents à la distribution des prix.

Enfin, les sommes mises à la disposition de l'école, divisées en un trop grand nombre d'élèves, ne peuvent constituer des prix attrayants.

Le Directeur souhaiterait pouvoir aider plus efficacement les élèves des cours supérieurs.

Hésitante sur la suppression de cette manifestation, la Commission demande au Directeur de l'organiser encore cette année, en essayant de limiter le nombre de prix afin de constituer des récompenses importantes ou des bourses susceptibles d'aider, dans leurs études supérieures, quelques élèves méritants.

Prix WICAR.-

Au cours d'un voyage à Rome, M. FAVIER a visité la Maison WICAR et il a pris contact avec l'Administration des Etablissements Français. Il donne des renseignements sur l'occupation des différents locaux de l'immeuble et sur la possibilité de réserver un atelier pour un éventuel pensionnaire.

Me ROMBAUT demande à M. FAVIER de lui remettre un rapport qui permette au Service du Contentieux de reprendre activement ses démarches auprès des Etablissements Français.

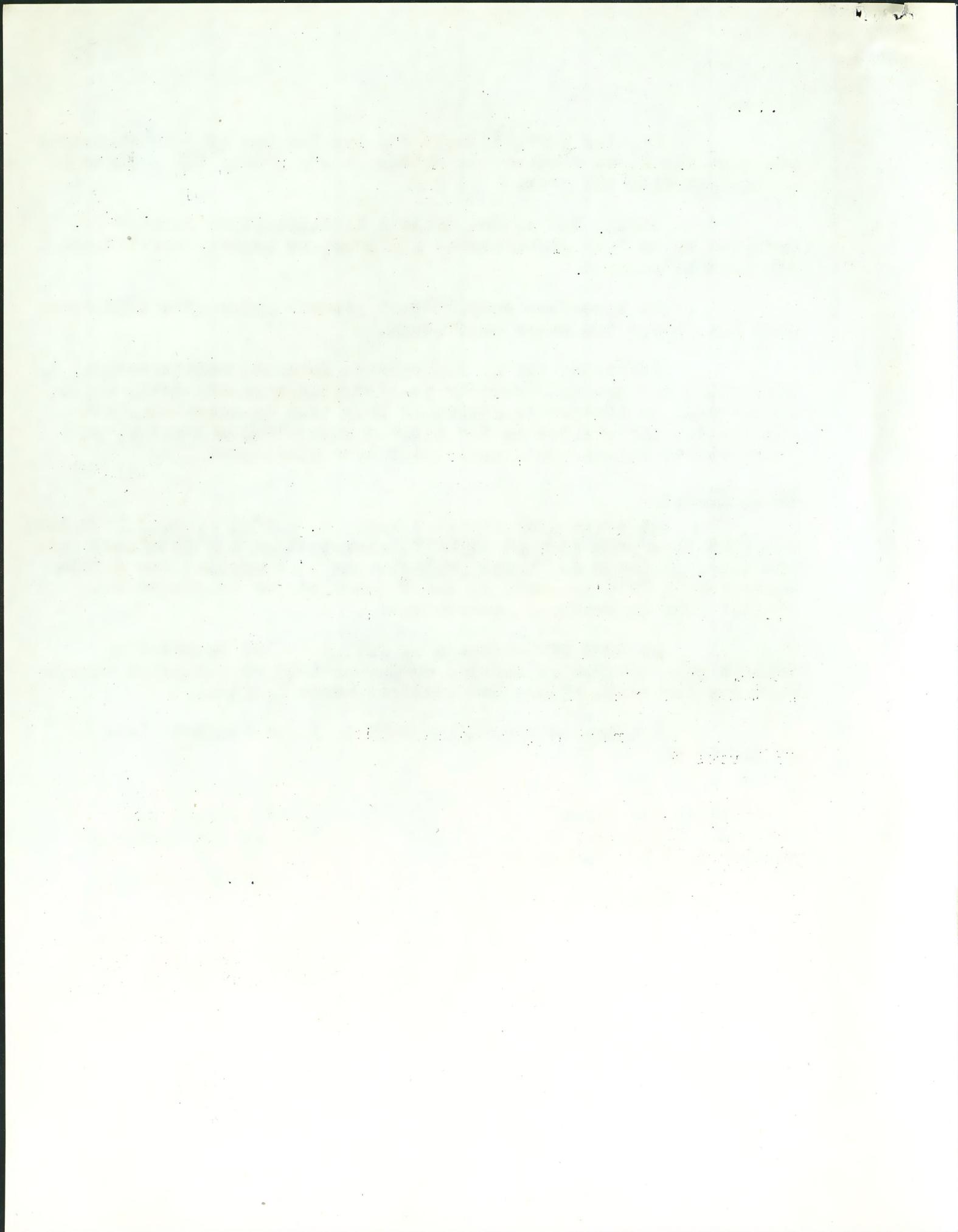
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30

l'Adjoint au Maire  
Délégué aux Beaux-Arts  
Président de la Commission

G. ROMBAUT

Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux-Arts

P.P. DESRUMAUX



106/305

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE  
L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

-----



Procès verbal de la réunion du 1er Octobre 1958

-----

Les membres de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts se sont réunis, à l'Ecole, le Mercredi 1er Octobre 1958.

Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire  
Melle DUBUISSON,  
M.M. BORREWATER, MAUROIS, MOLLET,  
TRENTESAUX  
M. DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole  
et DE BAERE, Secrétaire.

Excusés : M. le Recteur Guy DEBEYRE,  
M.M. DOBBEDAERE et FAVIER.

La séance est ouverte à 15 heures 30 sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Le procès verbal de la réunion du 14 Mai 1958 est approuvé sans observation.

Maître ROMBAUT informe la Commission de l'acceptation du projet de construction de la nouvelle école par les différentes commissions. Il espère que les documents, s'ils arrivent à temps à la Mairie, pourront être soumis à la prochaine réunion de la Commission des Finances le 10 Octobre.

Il souhaite ensuite que l'on étudie, au cours de l'année scolaire, les possibilités de faire la remise des récompenses à une date qui permettrait de publier tous les résultats.

Du fait de la nouvelle répartition des récompenses et de la constitution de quelques bourses réservées aux élèves poursuivant des études dans les degrés supérieurs, le Directeur propose d'attendre quelques semaines afin de voir si la nouvelle méthode se révèle efficace.

Nomination de M. CATHERINEAU à l'Ecole ESTIENNE à PARIS

En raison de sa nomination à l'Ecole ESTIENNE, à partir du 1er Octobre, M. CATHERINEAU, devant se rendre à Paris plusieurs fois par semaine, ne pourra plus assurer les cours de l'annexe de Wazemmes. Il propose, néanmoins de continuer son enseignement Théorique de la Publicité, pour lequel il dispose de

...../

...../  
trois heures hebdomadaires de cours.

Désolée de perdre, à Wazemmes, un professeur de grande valeur, la Commission souhaite que les cours de Théorie de la Publicité, très importants pour la préparation aux Diplômes, lui soient conservés.

Comme il convient d'assurer les cours de Wazemmes dès la rentrée, le Directeur propose de confier l'enseignement à M. ROUSSEILLE, Professeur du cours du soir de Dessin et d'Arts Décoratifs. En attendant qu'une décision soit prise pour le remplacement de M. CATHERINEAU, M. ROUSSEILLE percevrait DOUZE heures supplémentaires.

Le Directeur expose ensuite la situation des trois annexes. Celles de Fives et de Wazemmes, les plus anciennes, donnent entière satisfaction. Les résultats de l'annexe de Moulins sont moins heureux. Les cours sont assurés par un excellent professeur : M. COSTENOBLE. La qualité des travaux est très estimable mais les effectifs restent moyens. Cela tient peut-être au quartier, moins favorable, car le recrutement des élèves n'est pas très important.

D'autre part, installée dans un local dépendant de l'Ecole Buffon, la salle de cours est irrégulièrement chauffée pendant l'hiver. L'école Buffon est chauffée jusqu'à 18 heures et nos cours fonctionnent de 18 à 20 heures. Il s'en suit que des défections se produisent dans un effectif peu nombreux.

Après avoir comparé les situations des effectifs des trois annexes depuis leur création, la Commission propose de faire encore un effort au cours de l'année scolaire qui va s'ouvrir. Si la situation ne s'améliore pas, elle pense qu'il faudrait peut-être envisager la suppression de l'annexe de Moulins.

En conséquence, il y aurait lieu de surseoir, pendant quelque temps, à la nomination d'un professeur pour remplacer M. CATHERINEAU, afin de pouvoir muter M. COSTENOBLE à Wazemmes si, éventuellement, le cours de Moulins disparaissait.

De toute façon, il convient de prendre avis de l'Inspection Générale et du Service du Personnel Municipal.

/.....

...../

(3)

Résultats des examens pour le Diplôme National et  
Cours d'Histoire de l'Art

Le Directeur communique les résultats des épreuves des examens pour le Diplôme National des Beaux-Arts, dans les trois spécialités où l'école présentait des candidats.

Sur six inscrits aux cours, trois candidats se présentaient /

En Publicité, le candidat a été reçu définitivement aux certificats théorique et pratique avec Mention A.B.

Il s'était classé premier de France pour les épreuves théoriques.

En Peinture, le candidat a été reçu premier de France au certificat théorique et a échoué au certificat pratique.

En Décoration Plane, le candidat ne se présentait qu'au certificat théorique où il fut admis avec une excellente moyenne.

Pour la Session de 1959, il y a huit candidats inscrits, dont deux pour le Diplôme de Gravure.

Cette quatrième spécialité nécessite un complément d'enseignement d'Histoire de l'Art.

Le Directeur demande qu'on accorde à M. CORBE, une heure supplémentaire pour la préparation des trois programmes d'histoire de la Gravure.

Il serait possible, à son avis, de prendre cette heure parmi celles restées disponibles après le départ de M. DECARPENTRIE.

La Commission, se félicitant des résultats obtenus, dès la première année par M. CORBE, approuve cette proposition.

Réception de M. Gérard CARTON, Premier Second Grand Prix de Rome d'Architecture

L'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole Régionale d'Architecture avaient envisagé de fêter le succès de M. CARTON ancien élève de nos deux établissements et de demander à M. le Maire de le recevoir à l'Hôtel de Ville. Cette manifestation aurait eu le double but de mettre à l'honneur le lauréat et la qualité de l'enseignement de nos écoles.

/.....

...../

Malheureusement, M. CARTON, qui avait reçu des subventions du Département, de la Ville, de l'Association des Anciens élèves, de la Société Régionale des Architectes et de la Fédération du Bâtiment, n'a pas fait mention qu'il avait été ancien élève des Ecoles de Lille, où il avait passé plus de temps qu'à celle de Paris; tandis qu'un candidat de Nantes, classé après lui, s'est montré plus correct envers les professeurs qui ont orienté ses études.

D'autre part, il est signalé que, généralement, les réceptions sont réservées au Premier Grand Prix, à moins que le lauréat ait atteint la limite d'âge, ce qui n'est pas le cas, M. CARTON ayant le droit de se présenter aux futures épreuves.

Dans ces conditions, la Commission est unanime pour reporter la réception.

#### Indemnité de Direction

Le Directeur informe la Commission qu'en Avril dernier, il a renouvelé, près de l'Administration Municipale, une demande en vue de l'octroi des indemnités prévues depuis 1948, pour le personnel de Direction des Etablissements d'enseignement.

La Commission avait été informée déjà de ce désir du Directeur, par un rapport présenté à la réunion du 28 Septembre 1955, lors du recrutement de quatre nouveaux professeurs. Ce rapport avait été approuvé. Le montant du rappel des indemnités constituait, à présent, une somme importante. Il ne peut être question d'en priver l'intéressé.

La commission souhaite donc que la nouvelle démarche du Directeur soit étudiée favorablement.

#### Situation du Secrétaire

M. DE BAERE, Econome de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaeghe, détaché au Secrétariat des Ecoles des Beaux-Arts et d'Architecture, va être appelé à consacrer plusieurs matinées par semaine à la perception de la participation à la cantine de l'Ecole de Plein Air.

Pendant ce temps le secrétariat des deux écoles sera privé de ses services.

Le Directeur, désirant que les choses s'arrangent au mieux des intérêts de chacun, est inquiet cependant sur les conditions dans lesquelles s'effectueront les examens d'entrée et la réouverture des cours les 6 et 7 Octobre, puisqu'il sera seul à ce moment.

/.....

(5)

...../

Maître ROMBAUT s'informerá des conditions qui pourraient, dans l'avenir, améliorer cette situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30

l'Adjoint au Maire  
Délégué aux Beaux-Arts  
Président de la Commission

Le Directeur  
de l'Ecole des Beaux-Arts

G. ROMBAUT

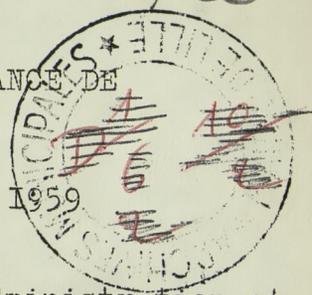
P.P. DESRUMAUX

106/335

COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE  
L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

-----

Procès verbal de la réunion du 25 Février 1959



Les membres de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts se sont réunis, à l'Ecole, le Mercredi 25 Février 1959.

Etaient présents : Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire  
Melle DUBUISSON  
M.M. BORREWTER, DOBBELAERE,  
FAVIER, MAUROIS, MOLLET,  
THIBAUT  
M. DESRUMAUX, Directeur de  
l'Ecole et DE BAERE,  
secrétaire.

Excusés : M. le Recteur Guy DEBEYRE  
M. TRENTESAUX.

La séance est ouverte à 15 heures 30 sous la présidence de Maître ROMBAUT, Adjoint au Maire, délégué aux Beaux-Arts.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. TRENTESAUX et signale le don anonyme fait pour la prochaine distribution des Prix. Il demande au Directeur de remercier chaleureusement le donateur au nom de la Commission.

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 1er Octobre 1958, approuvé sans observation, le Directeur signale que la situation du secrétariat n'a pu être résolue et qu'il reste privé de secrétaire deux matinées par semaine. La Commission souhaite que l'Administration ne considère pas cette solution comme définitive car elle la juge préjudiciable au fonctionnement normal de l'établissement.

ANNEXE DE MOULINS.-

Après avoir réexposé la situation de l'Annexe de Moulins, le Directeur signale que les effectifs de ce cours sont de 12 élèves réguliers auxquels il convient d'ajouter 8 élèves de l'Ecole des Beaux-Arts qui assistent au cours le Samedi pour améliorer leur préparation au C.A.F.A.S. La Commission estime qu'il convient de poursuivre l'expérience jusqu'au mois d'Octobre et de ne pas organiser de concours pour le recrutement d'un professeur avant d'avoir obtenu l'avis de l'Inspecteur sur le maintien de ce cours.

...../

/.....

BOURSES.-

L'expérience faite à la fin de l'année scolaire 1957-1958 d'attribuer cinq bourses aux élèves préparant un diplôme semble avoir attaché plusieurs élèves à l'enseignement supérieur. Le Directeur demande de renouveler cette expérience et de rechercher les moyens de susciter des dons. Il signale ceux qui ont été obtenus pour l'Ecole Régionale d'Architecture : Cinq bourses de 35.000 francs pour un voyage à Rome.

D'autre part, la Commission est informée des demandes faites par Maître ROMBAUT, pour obtenir des bourses de l'Etat en faveur des élèves préparant un diplôme.

Enfin le Directeur signale que le Conseil Général attribue, chaque année, aux différentes écoles du Département du Nord, quatre bourses de 50.000 francs pour des élèves poursuivant des études à Paris. Il suggère de demander une modification du règlement afin que ces bourses soient accordées dans les écoles mêmes.

La Commission souhaite que le Maire de Lille écrive au Président du Conseil Général pour lui demander cette modification, justifiée par la réorganisation de l'enseignement des Beaux-Arts et par la décentralisation de cet enseignement.

DISTRIBUTION DES PRIX.-

En raison de la date tardive des examens, la Commission avait envisagé, précédemment, de reporter la distribution des Prix en Octobre, comme cela se fait dans d'autres écoles.

Le Directeur signale qu'il y aurait plusieurs avantages et propose :

- 1<sup>o</sup>/ de poursuivre normalement les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire et l'achèvement des examens et concours, notamment ceux qui permettent d'attribuer des bourses.
- 2<sup>o</sup>/ de faire la rentrée à la date normale, le premier lundi d'Octobre, de procéder aux examens d'admission et d'organiser une exposition des travaux rentrés de Paris pendant les vacances.
- 3<sup>o</sup>/ de faire une séance solennelle de rentrée avec distribution des bourses et récompenses suivant le palmarès de l'année scolaire précédente. La visite de l'exposition

...../

/.....

permettrait aux nouveaux élèves de se rendre compte des résultats de l'enseignement qui leur sera donné.

Si l'exposition se fait à l'école, elle serait ouverte aux parents des élèves, le jour de la rentrée solennelle. Si, en attendant la construction de la nouvelle école, elle pouvait se faire au Musée, elle pourrait être ouverte au public pendant la deuxième quinzaine d'Octobre.

La Commission approuve ces dispositions sous réserve que des mesures soient prises, dans l'organisation des concours pour l'attribution des bourses, afin que les boursiers soient informés, avant les vacances, des avantages mis à leur disposition à la rentrée.

La Commission décide ensuite de demander à M. le Maire de Lille de fixer à 50.000 francs le montant du Grand Prix de la Ville de Lille qui sera attribué, en 1959, dans la Section de Sculpture.

#### RAPPORT D'INSPECTION.-

Le Directeur donne lecture du rapport d'inspection de 1957 qui est favorable dans son ensemble, sauf une critique sur les résultats obtenus au C.A.F.A.S., en Histoire de l'Art.

Le Directeur expose les moyens préconisés par les professeurs pour remédier à cette carence et notamment la rédaction d'un cours abrégé qui, polycopié, serait, en bibliothèque, à la disposition des élèves, puis une révision annuelle des programmes échelonnés sur trois ans.

#### CASA VELASQUEZ.-

Le Directeur donne lecture d'une lettre de M. TERRASSE, Directeur de la Casa Velasquez, par laquelle celui-ci accepte l'envoi d'un pensionnaire lillois, sous réserve de son agrément par l'Académie des Beaux-Arts. Il signale que, sur sa demande, les boursiers de l'Etat bénéficient de deux années de pension et qu'il ne verrait qu'avantages à ce que la Ville de Lille envisage la prolongation du séjour de son pensionnaire. Il mentionne que la vie ne cesse d'augmenter en Espagne et que l'installation de la Casa dans les locaux reconstruits, s'est faite en Octobre 1958.

...../

(4)

/.....

La Commission envisage donc l'envoi d'un pensionnaire choisi parmi les lauréats les plus méritants de l'école.

Le Directeur souhaite que la pension soit réservée aux élèves ayant fait à l'école des études complètes et, puisque la Ville a fait l'effort d'organiser un enseignement de degré supérieur par la préparation aux Diplômes, que le bénéficiaire de la pension soit choisi, de préférence, parmi les diplômés.

Il signale ensuite les élèves les plus méritants nés à Lille :

- 1<sup>o</sup>/ Raoul SAUTAI, né à Lille le 29 Septembre 1933.  
Diplômé en Art de la Publicité en 1958, avec mention "Assez-Bien". Classé premier de France au Certificat Théorique.
- 2<sup>o</sup>/ Jeanine COLLIN, née à Lille le 28 Avril 1933.  
Admise première de France au Certificat Théorique du Diplôme de Peinture en 1958.  
doit passer les épreuves pratiques en 1959.
- 3<sup>o</sup>/ Monique LECLERCQ, née à Lille le 22 Février 1937.  
Prépare le Diplôme de Peinture pour la Session 1959

M. Raoul SAUTAI faisant actuellement son Service Militaire, ne pouvant être désigné, la Commission retient le nom de Melle COLLIN, sous réserve de son acceptation et de l'agrément de cette candidature par l'Académie des Beaux-Arts.

La Commission souhaite que le crédit de l'année 1958, reporté sur sa demande, soit ajouté au crédit de 1959 pour constituer une bourse complète.

#### PRIX WICAR. -

Aucune nouvelle n'étant parvenue sur la situation financière de la Fondation depuis le voyage de M. FAVIER, le Directeur signale, qu'ayant l'intention de se rendre en Italie pendant les vacances de Pâques, il pourrait, en passant à Rome, faire une démarche près des Etablissements Français de Rome. Maître ROMBAUT accepte cette proposition et remettra à M. DESRUMAUX, une lettre d'introduction qui lui permettra de prendre connaissance des comptes au nom de la Ville de Lille.

(5)

...../

Le Directeur rend compte des divers résultats obtenus par les élèves et anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole Régionale d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

l'Adjoint au Maire  
Délégué aux Beaux-Arts  
Président de la Commission

le Directeur  
de l'Ecole des Beaux-Arts

G. ROMBAUT

P.P. DESRUMAUX